

PROTOCOLE RENFORCE POUR L'ORGANISATION de COMPETITIONS DE PÊCHE SPORTIVES en EAU DOUCE **COVID-19**

Les organisateurs s'engagent à faire respecter les consignes sanitaires en vigueur à la date de l'épreuve.

Respect obligatoire de tous les gestes barrières

Cela s'applique pour tous les concurrents et aux organisateurs.

Il est suggéré de désigner un/une responsable qui veillera au respect des consignes et les fera appliquer avec fermeté.

Une demande d'autorisation doit être adressée à la Sous-Préfecture ou à la Préfecture du lieu de la rencontre, la compétition est autorisée à réception de l'autorisation.

Les compétiteurs doivent être espacés d'au moins 10 m et installés par groupe de 6 maximum. Une distance de 15 mètres minimum entre chaque groupe est obligatoire.

Si un participant refuse de se plier aux contraintes en vigueur, il sera immédiatement exclu.

1. Procédure d'inscription

- Aucun rassemblement dans un lieu fermé
- Pas de regroupement, distanciation de rigueur minimum 2 mètres.
- Pas de poignée de main ni embrassades, respectez les autres et soyez respecté(e).
- Les organisateurs portent obligatoirement un masque.
- Les responsables de chaque groupe récupèrent les engagements
-

2. Tirage au sort

- Le tirage au sort est fait par les organisateurs en diffusion sur Facebook par exemple.
- Aucune fiche n'est remise au concurrent qui doit mémoriser son tirage.
- Un responsable de secteur est désigné, il reçoit la liste des concurrents de son secteur et le matériel de pesée désinfecté ainsi qu'un masque si nécessaire.

3. Déroulement de l'épreuve

- Les concurrents sont tenus de ne pas quitter leur poste, en cas de nécessité absolue le port de masque est obligatoire.

4. Pesée

- Le responsable de secteur passe à chaque place, le concurrent verse seul sa pêche dans le filet de pesée.
- Le responsable note le score sur la liste. Le concurrent remet ses prises à l'eau sur sa place.

5. Bar et restauration

- interdiction totale sauf autorisation préfectorale.

6. Remise des prix

- La remise des prix doit être sous le contrôle total de l'organisateur en extérieur
- Une distance minimum de 2 mètres est obligatoire entre chaque personne
- A l'appel de leur nom les participants viennent prendre leur prix